

# RENTRÉE 2017 DANS LES COLLÈGES : NE NOUS LAISSONS PAS BERNER PAR LES ANNONCES DE BLANQUER!

**Annnonce-sédution n°1 : la fin  
des EPI ou ... comment accroître  
l'autonomie des établissements :**



Jean-Michel Blanquer l'a dit, les enseignants pourront appeler EPI tout ce qu'ils voudront faire. Alléchant mais dangereux ! C'est un coin de plus enfoncé dans un cadrage national des programmes qui est déjà mis à mal. Et sans

vraie liberté, puisque les heures doivent rester étiquetées EPI ou AP (même si on les regroupe comme enseignements complémentaires) et que les Principaux de collège vont mettre la pression sur les équipes enseignantes pour avoir des projets. Et l'étiquetage comme enseignement complémentaire pose en lui-même un sérieux problème puisque nous ne récupérons toujours pas les heures d'enseignement telles que nous les connaissions avant la réforme. Cela conduira le gouvernement à tirer un bilan très négatif des EPI qui pourrait se solder par la disparition de ces heures dans la grille horaire des élèves.

**Annonce séduction n°2 : le retour  
des bilangues ou ... comment  
récupérer quelques heures  
postes:**

Jean-Michel Blanquer espère contenter les enseignants en communiquant sur le retour des bilangues. Mais en regardant de plus près le projet de décret, ce n'est pas ça du tout. Les établissements pourraient faire le choix de proposer une deuxième langue vivante en sixième, à raison de 2 heures hebdomadaires maximum. Mais les heures seraient prises sur les marges auxquelles chaque classe a réglementairement droit et que les Principaux, sous couvert du conseil d'administration, peuvent utiliser comme ils l'entendent. La « bilangue » va donc être en concurrence avec des dédoublements de classe, des AP en groupes, des EPI nécessitant une co-intervention etc... Et le Ministre de l'éducation réussirait même avec ce tour de passe-passe à supprimer la bilangue de continuité, et à récupérer les 2 heures que les rectorats allouent actuellement à cette option. Pour les classes euro, le Ministre pourrait procéder de la même façon en

projetant de prendre sur les heures marges le renforcement de l'enseignement de l'une des deux langues vivantes étrangères dans la limite de deux heures hebdomadaires au cycle 4. C'est bien loin de ce que la CGT éduc'action revendique: des moyens supplémentaires dans tous les collèges pour pouvoir proposer des enseignements ambitieux (bi langue, euro...) partout au lieu de les fragiliser encore un peu plus dans les zones populaires.

**Annonce séduction n° 3 : des  
horaires à la carte ou ... comment  
annualiser le temps de service des  
enseignants :**

Le projet d'arrêté reprecise bien qu'un établissement (entendez le chef d'établissement sous couvert du conseil d'administration) peut « moduler la répartition du volume horaire hebdomadaire par discipline », à condition qu'à la fin de l'année du cycle les élèves aient toutes les heures par discipline. Rien de neuf à priori, si ce n'est que cette modulation n'a plus à être faite « de manière pondérée ». Le Ministre de l'éducation ouvre un peu plus la porte à l'annualisation de notre temps de travail avec les conséquences néfastes sur nos conditions de travail.

Et pendant ce temps, Jean-Michel Blanquer n'a jamais évoqué le problème des classes surchargées avec une moyenne nationale de 28 élèves par classe. La CGT éduc'action de Seine-Maritime continue à se battre pour des maxima de 20 élèves par classe, et de 15 en éducation prioritaire.

Jean Michel Blanquer veut aller vite et casser un peu plus encore le cadre national du système éducatif. C'est à l'image du gouvernement et de Macron qui vont s'attaquer au code du travail, pour faire voler en éclats la protection des salariés. A trop attendre nous perdrons encore plus. Mobilisons nous le 27 Juin avec l'ensemble des salariés contre la casse de l'école, contre les attaques faites à notre statut, et pour nos conditions de travail !

ROUEN 12 h 00 Préfecture  
DIEPPE 17 h 30 Sous-Préfecture  
ELBEUF 17 h 30 Place F. Mitterrand  
le HAVRE 11 h 00 Quai Southampton



SYNDIQUEZ VOUS ! RENSEIGNEZ VOUS !  
[www.education7627.fr](http://www.education7627.fr)